

**M**  
Magazine  
Municipal  
Manigod

**N°13**  
Juillet 2024

*Mr*

**Laurent Bernard-Granger**

Un homme qui avance  
avec discrétion



**MANIGOD**  
Mairie





## ÉDITO

Si certains étaient encore sceptiques sur la réalité des changements climatiques que nous subissons dans le monde en général et dans nos montagnes en particulier, je crois que le début d'année que nous venons de vivre est venu confirmer ce dérèglement qui nous perturbe tous.

Après un hiver difficile où le froid et la neige ont cruellement manqué obligeant le délégataire de la commune à faire une fermeture prématurée de la station, nous avons vécu un printemps et un début d'été pluvieux et froid sans précédent.

Cet épisode très pluvieux s'il n'a pas provoqué de catastrophe dans notre commune a néanmoins déclenché quelques petits glissements de terrain, de nombreuses dégradations de chemins et pistes ainsi que quelques dégâts sur les rives du Fier obligeant la municipalité à réaliser de nombreux travaux de remise en état non prévus.

Des conditions climatiques difficiles qui ont également perturbé l'activité économique en raison d'une faible affluence de randonneurs et autres visiteurs mais qui ont également occasionné des retards et difficultés dans les différents chantiers nécessitant du terrassement.

Enfin, les agriculteurs n'ont pas été épargnés avec de grosses difficultés pour faire les foins compte-tenu de ces pluies quasi quotidiennes qui les ont obligés à travailler dans l'urgence et sans grande visibilité du lendemain.

Alors espérons que la deuxième partie d'été qui se profile soit plus clémente et beaucoup plus ensoleillée. Si l'on en croit les anciens, cela devrait être le cas après le 14 juillet.

Comme si cela ne suffisait pas, le paysage politique s'est également assombri avec la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives qui ont suivi.

Tous ces bouleversements politiques et les choix qui en découleront pourraient être lourds de conséquence pour la gestion des communes.

Attendons et voyons. Malgré toutes ces difficultés, le chantier important du mandat est entré dans sa phase terminale avec la fin des travaux d'aménagement des 1er et 2ème étage du bâtiment d'accueil et de services de la Croix Fry, la finalisation des aménagements extérieurs avec notamment l'enrobage des parkings et des cheminements piétons et l'ouverture des deux commerces gérés par des commerçants locaux. Les travaux de finition vont se poursuivre pendant l'été et nous pouvons envisager une porte ouverte pour les habitants de la commune en septembre prochain. Cette porte ouverte pourrait être l'occasion d'une soirée festive comme cela avait été le cas lors du baptême du Pont du Conquet.

Le bouclage de ce projet a nécessité la mobilisation de tous, élus, employés de la commune, entreprises et ce au détriment de l'avancée des autres projets qui, de ce fait, ont pris quelques mois de retard.

Le réaménagement du rez-de-chaussée de la Poste, les travaux de réhabilitation des appartements communaux ont donc été différés et leur livraison serait plutôt prévue maintenant pour la fin de l'année. Le recrutement de l'agent d'accueil pour le local multi-services est en cours et devrait être finalisé pour fin juillet

Enfin, le garde champêtre qui avait été recruté en décembre dernier quitte définitivement la commune fin juillet pour rentrer à l'école de police. Son remplaçant qui a été recruté par voie de mutation prendra ses fonctions le 1er août. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

À ceux qui partent en congés, je souhaite d'excellentes vacances, à ceux qui restent, beaucoup de courage pour rendre notre commune attractive et accueillante pour les touristes estivaux et à tous je souhaite un bel été.

# SOMMAIRE

**3 Focus sur**  
le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

**4-5 Retour en images**

**6-10 Les commissions**  
Tourisme, Affaires scolaires et enfance, Alpages, Environnement, Vie locale, Travaux

**11-13 Le dossier**  
Les finances locales

**14 Manigodine**  
Sarah Avettand-Fenoël

**15 Manigodin**  
Laurent Bernard-Granger

**16-19 Nos hameaux**  
La Chapelle-Dessous, La Cour/Sous La Cour, Champellaz, Vers Fier, Les Molliats, Le Châtelard, Longue Raie, Longue Mallaz, Le Proveyroz, Le Torrieu

**20 Qui êtes-vous ?**  
Frédéric Gangnard

**21 Génération**  
Alexandra Bernard-Granger et Raphaël Josserand

**22-23 Le Saviez-vous ?**  
Asso : Les trailers des Aravis  
Eco : Nouvelles entreprises, nouveaux entrepreneurs

**24 Informations**

**Magazine édité par :**  
Mairie de Manigod  
3 route de Thônes 74 230 Manigod  
04 50 44 90 20  
mairie@mairie-manigod.fr

**Directeur de la publication :**  
Stéphane Chausson  
**Impression :**  
IMPRIMERIE VILLIÈRE  
ZA du Juge Guérin  
Route d'Annemasse  
74160 Beaumont  
**Rédaction :**  
Rédaction : Bernard Veyrat-Durebex,  
Frédéric Fouquet, Martine Burgat-Charvillon, Nicole Pillon, Guy Bernard-Granger, Didier Lapalus, Marielle Perrissin-Fabert, Florence Mermet, Stéphane Chausson, Anne Veyrat-Charvillon, Vanessa Banier, Vanessa Perinet, Frédéric Gangnard, Sylvie Granger

Nous remercions vivement Léa Bravo pour la mise en page de ce numéro.

**Crédits photos/illustration :**  
©Mathilde Sauvage, ©Stéphane Chausson, ©Nicole Pillon, ©Bernard Veyrat-Durebex, ©Martine Burgat-Charvillon, ©les Trailers des Aravis, ©Marielle Perrissin-Fabert, ©Frédéric Gangnard, ©Lucienne Lambersend, ©Pierre Pallet, ©Anne Veyrat-Charvillon, ©Elisabeth Vaisy, ©Franck Allin, ©Jérémy Perrilat-Amédée, ©Frédéric Gangnard, ©Valentin Basseux

# LE SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la communauté de communes des vallées de Thônes a été validé en 2011. Après une première tentative avortée en 2019, les élus de la CCVT ont souhaité en 2023 procéder à la révision du SCoT. Le cabinet chargé de cette révision, après avoir réalisé un diagnostic, a défini avec la CCVT et ses partenaires, les thèmes et enjeux suivants sur lesquels les délégués des communes (élus et citoyens tirés au sort) vont devoir travailler pour aboutir à un nouveau SCoT.

## HABITER LES VALLÉES DE THÔNES

### Quels habitats pour quels habitants ?

Permettre le maintien des habitants et permettre l'installation de nouveaux ménages sur les communes.  
Répondre aux besoins en logements des habitants par le déploiement d'une offre adaptée aux besoins des habitants.  
Répondre aux besoins liés au tourisme par le déploiement d'une offre adaptée aux séjours temporaires.

### Quel rôle pour la CCVT dans l'offre de services et d'équipements ?

Poursuivre la réhabilitation des équipements scolaires, culturels et sportifs vieillissants et renforcer l'offre de gymnases, terrains de sports.  
Répondre aux besoins spécifiques d'accueil de la petite enfance et le maintien d'une présence scolaire dans certaines communes.  
Répondre aux évolutions sociétales et au vieillissement de la population.

## TRAVAILLER ET CONSOMMER DANS LES VALLÉES DE THÔNES

### Quelles filières économiques promouvoir ? Sur quels secteurs ?

### Quelle stratégie de développement commercial ?

### Quel rôle pour l'agriculture dans le paysage et l'économie du territoire ?

### Quelle stratégie de développement commercial ?

### Comment venir et se déplacer dans la CCVT ?

Le renforcement de l'offre de transports collectifs.  
Le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle.  
La promotion des modes actifs en cœur de bourgs et entre les villages.  
L'amélioration de la gestion des flux de transit, notamment dans les vallées et en direction des stations.

### Quelles identité et quelle attractivité pour les touristes et usagers de passage ?

Proposer une destination touristique structurée et accessible.  
Développer des produits touristiques de qualité, diversifiés et durables.  
Construire la transition touristique du territoire.

## PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES

### Comment affirmer l'identité paysagère et architecturale plurielle de la CCVT ?

### Vers une protection plus stricte des écosystèmes fragiles

### La trame verte et bleue

### Vers un territoire engagé dans la transition énergétique

Réduire l'impact des déplacements au sein et hors du territoire.  
Réduire l'impact des installations résidentielles et du secteur tertiaire.  
Augmenter la part des énergies renouvelables produites localement dans la consommation globale du territoire.

### Vers un territoire plus économe en foncier

### Vers une protection environnementale ambitieuse

Redéfinir les besoins de chaque commune pour mieux appréhender les besoins en constructions en lien avec la sobriété foncière.  
La pérennisation voire la réhabilitation des milieux ouverts face à l'avancée du couvert forestier et aux facteurs anthropiques.  
La préservation de l'intégrité écologique des milieux forestiers.

**Le travail sur ces thèmes à grands enjeux va se poursuivre jusqu'en février 2025.**

**Le nouveau SCoT devrait être arrêté et approuvé entre avril et décembre 2025 pour une application en janvier 2026.**

**Ensuite, les communes devront procéder à une révision de leur PLU pour le mettre en conformité avec ce SCoT.**





## Théâtre avec les Margotins avril 2024

Cinq représentations de la troupe des Margotins pour près de 1200 spectateurs venus applaudir la pièce *Les Génies du Crime*. Ce ne sont pas moins de 32 répétitions à raison de 2 par semaine pendant 4 mois, pour les 8 acteurs, les 2 souffleuses et les 2 metteurs en scène.

## Cérémonie commémorative 8 mai

Les anciens combattants et leurs représentants, les pompiers, la chorale, des enfants de l'école et du collège ainsi que des militaires et personnels de mairie ont participé activement à son déroulement. Pour la première fois à Manigod, une femme officiait. Les Manigodins sont venus nombreux assister à cette cérémonie et partager le verre de l'amitié.



## Signature d'une convention de voirie

14 mai

Pour l'aménagement du col de la Croix Fry sur la RD 16, S. Chausson a signé une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec L. Tardy, Vice-président du Conseil départemental délégué aux routes, aux bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités et au numérique, M-L. Donzel-Gonet et M. Cattaneo, Conseillers départementaux.

## Film *Monsieur le Maire* 16 mai

Le conseil municipal a invité tous les habitants de Manigod à une projection, au cinéma de Thônes, du film de Karine Blanc et de Michel Tavarès.

Un débat a suivi, sur les problématiques de notre commune notamment en matière de mobilité et surtout d'accès au logement pour des résidents permanents.





## Escapade valdôtaine

28 mai

Dans les caves d'affinage de Valpelline en Val d'Aoste-Italie, 45 membres du Fil d'Argent ont «défilé» devant plus de 30 000 meules de fontine. Après la dégustation et un copieux repas à Arnad (réputé pour son lard), la visite digestive du village médiéval et du fort de Bard termina cette belle journée ensoleillée.



## Daisyable

29 mai

La bibliothèque M'Lire a inauguré son service Daisyable qui offre des outils adaptés au public malvoyant, sourd, ayant des troubles psychiques, cognitifs ou des problèmes Dys (livres en gros caractères, livres audio...) et un accompagnement personnalisé pour se familiariser avec le matériel. Si vous connaissez une personne susceptible d'en bénéficier contactez-nous : [bibliothequemairiemanigod@orange.fr](mailto:bibliothequemairiemanigod@orange.fr)

## Tous à vélo

23 juin

Un nouvel évènement organisé par l'Office de Tourisme, dans le but de redécouvrir à vélo, le patrimoine manigodin et notamment ses chapelles avec des concerts, des contes.... Ce sont plus d'une cinquantaine de personnes qui ont participé à cette belle animation.



## Fête de l'école

28 juin

Afin de clore en beauté l'année scolaire, l'équipe pédagogique du Groupe scolaire Bozon Leydier, les élèves et les membres de l'association des Parents d'élèves ont organisé la fête de l'école. Les spectacles présentés par les enfants étaient de grande qualité et le repas partagé a été un grand moment festif.



## TOURISME

### Quoi de neuf pour les navettes cet été ?

Le service de navettes pour la saison estivale a débuté le 22 juin pour prendre fin le 07 septembre. Toutes les navettes de la ligne M (Manigod) partiront de la gare routière de Thônes, la correspondance avec la ligne 8 en direction de La Clusaz est assurée.

Le service se développe : une rotation supplémentaire a été mise en place avec un départ à 9h25 de Thônes et les navettes fonctionnent également le dimanche.

L'accès reste gratuit avec une possibilité de prise en charge de vélos en nombre limité.

Alors profitons de ce service gratuit pour préserver notre cadre de vie ! Belle saison d'été à tous.

#### Croix Fry - Gare routière de la Clusaz

Croix Fry - Caisses Centiales	8:47	11:22	13:42	15:37	17:42
Croix Fry	8:50	11:25	13:45	15:40	17:45
Merdassier - Caisses Centrales	8:53	11:28	13:48	15:43	17:48
Col de Merdassier	8:55	11:30	13:50	15:45	17:50
Merdassier - Caisses Centrales	8:57	11:32	13:52	15:47	17:52
La Covery	9:05	11:40	14:00	15:55	18:00
Les Laquais	9:06	11:41	14:01	15:56	18:01
Les Joux	9:07	11:42	14:02	15:57	18:02
Auberge de Jeunesse	9:08	11:43	14:03	15:58	18:03
Porte des Aravis	9:08	11:43	14:03	15:58	18:03
Les Etages -	9:10	11:45	14:05	16:00	18:05
Les Domaines	9:17	11:52	14:12	16:07	18:12
Gare routière de La Clusaz	9:20	11:55	14:15	16:10	18:15

#### Ligne 8

#### Thônes - Les Clefs - Manigod

#### Manigod - Les Clefs - Thônes

THÔNES - Gare Routière	8:25	9:25	11:00	13:15	15:00	17:00
THÔNES - Groupe scolaire Arthur Thurin	8:28	9:28	11:03	13:18	15:03	17:03
THÔNES - Croix de Chamossière	8:29	9:29	11:04	13:19	15:04	17:04
THÔNES - Galatin	8:30	9:30	11:05	13:20	15:05	17:05
LES CLEFS - Les Fraiziers	8:31	9:31	11:06	13:21	15:06	17:06
LES CLEFS - Les Pohets	8:32	9:32	11:07	13:22	15:07	17:07
MANIGOD - Les Pythières	8:33	9:33	11:08	13:23	15:08	17:08
MANIGOD - La Combe	8:33	9:33	11:08	13:23	15:08	17:08
MANIGOD - Villard Dessous	8:35	9:35	11:10	13:25	15:10	17:10
MANIGOD - Garage Communal	8:37	9:37	11:12	13:27	15:12	17:12
MANIGOD - Le Proveyroz	8:37	9:37	11:12	13:27	15:12	17:12
MANIGOD - Salle des fêtes	8:38	9:38	11:13	13:28	15:13	17:13
MANIGOD - Chef Lieu	8:39	9:39	11:14	13:29	15:14	17:14
MANIGOD - Ecole	8:40	9:40	11:15	13:30	15:15	17:15
MANIGOD - Villard Dessus	8:41	9:41	11:16	13:31	15:16	17:16
MANIGOD - Les Neizieux	8:41	9:41	11:16	13:31	15:16	17:16
MANIGOD - Le Chenavray	8:42	9:42	11:17	13:32	15:17	17:17
MANIGOD - La Mandellerie	8:42	9:42	11:17	13:32	15:17	17:17
MANIGOD - La Route du Picard	8:43	9:43	11:18	13:33	15:18	17:18
MANIGOD - La Chavonne	8:43	9:43	11:18	13:33	15:18	17:18
MANIGOD - Pré à L'Ours Dessous	8:43	9:43	11:18	13:33	15:18	17:18
MANIGOD - Pré à L'Ours Dessus	8:43	9:43	11:18	13:33	15:18	17:18
MANIGOD - Sous Le Rocher	8:44	9:44	11:19	13:34	15:19	17:19
MANIGOD - Pré Jean	8:45	9:45	11:20	13:35	15:20	17:20
MANIGOD - Plan du Mont	8:46	9:46	11:21	13:36	15:21	17:21
MANIGOD - Les Epervières	8:48	9:48	11:23	13:38	15:23	17:23
MANIGOD - La Croix-Fry	8:50	9:50	11:25	13:40	15:25	17:25
MANIGOD - La Croix-Fry Caisses Centrales	8:51	9:51	11:26	13:41	15:26	17:26
MANIGOD - Merdassier Caisses Centrales	8:53	9:53	11:28	13:43	15:28	17:28
MANIGOD - Col de Merdassier	8:55	9:55	11:30	13:45	15:30	17:30

#### Ligne M

MANIGOD - Col de Merdassier	8:55	9:55	11:35	13:55	15:50	17:55
MANIGOD - Merdassier Caisses Centrales	8:57	9:57	11:37	13:57	15:52	17:57
MANIGOD - La Croix-Fry Caisses Centrales	8:59	9:59	11:39	13:59	15:54	17:59
MANIGOD - La Croix-Fry	9:00	10:00	11:40	14:00	15:55	18:00
MANIGOD - Les Epervières	9:02	10:02	11:42	14:02	15:57	18:02
MANIGOD - Plan du Mont	9:02	10:02	11:42	14:02	15:57	18:02
MANIGOD - Pré Jean	9:03	10:03	11:43	14:03	15:58	18:03
MANIGOD - Sous Le Rocher	9:04	10:04	11:44	14:04	15:59	18:04
MANIGOD - Pré à L'Ours Dessus	9:04	10:04	11:44	14:04	15:59	18:04
MANIGOD - Pré à L'Ours Dessous	9:05	10:05	11:45	14:05	16:00	18:05
MANIGOD - La Chavonne	9:05	10:05	11:45	14:05	16:00	18:05
MANIGOD - La Route du Picard	9:06	10:06	11:46	14:06	16:01	18:06
MANIGOD - La Mandellerie	9:07	10:07	11:47	14:07	16:02	18:07
MANIGOD - Le Chenavray	9:07	10:07	11:47	14:07	16:02	18:07
MANIGOD - Les Neizieux	9:08	10:08	11:48	14:08	16:03	18:08
MANIGOD - Villard Dessus	9:08	10:08	11:48	14:08	16:03	18:08
MANIGOD - Ecole	9:09	10:09	11:49	14:09	16:04	18:09
MANIGOD - Chef Lieu	9:10	10:10	11:50	14:10	16:05	18:10
MANIGOD - Salle des fêtes	9:11	10:11	11:51	14:11	16:06	18:11
MANIGOD - Le Proveyroz	9:12	10:12	11:52	14:12	16:07	18:12
MANIGOD - Garage Communal	9:13	10:13	11:53	14:13	16:08	18:13
MANIGOD - Villard Dessus	9:14	10:14	11:54	14:14	16:09	18:14
MANIGOD - La Combe	9:15	10:15	11:55	14:15	16:10	18:15
MANIGOD - Les Pythières	9:17	10:17	11:57	14:17	16:12	18:17
LES CLEFS - Les Pohets	9:18	10:18	11:58	14:18	16:13	18:18
LES CLEFS - Les Fraiziers	9:19	10:19	11:59	14:19	16:14	18:19
THÔNES - Galatin	9:20	10:20	12:00	14:20	16:15	18:20
THÔNES - Croix de Chamossière	9:21	10:21	12:01	14:21	16:16	18:21
THÔNES - Groupe scolaire Arthur Thurin	9:22	10:22	12:02	14:22	16:17	18:22
THÔNES - Gare Routière	9:25	10:25	12:05	14:25	16:20	18:25



# AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE

## L'IMPACT DE L'EXPOSITION DES ENFANTS ET DES JEUNES

**Reprendre le contrôle des écrans pour remettre l'enfant au cœur de notre société** constitue l'axe majeur des réflexions et préconisations de la commission parlementaire qui a remis son rapport le 30 avril dernier sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans.

**Constatant les risques liés à l'hyper connexion croissante** : déficits de sommeil, sédentarité, manque d'activité physique, risque d'obésité ou problèmes de vue), la commission dénonce les risques d'enfermement provoqués par les bulles algorithmiques et incite à déconstruire les représentations stéréotypées véhiculées sur les réseaux. Elle rappelle également que les dangers liés à la pédocriminalité n'ont jamais été aussi élevés.

### La commission préconise notamment :

- pas d'exposition aux écrans pour les enfants de moins de trois ans
- un usage déconseillé jusqu'à six ans, ou limité, occasionnel, en privilégiant les contenus éducatifs avec un adulte
- une exposition modérée et contrôlée à partir de six ans
- pas de téléphone portable avant onze ans
- pas de téléphone portable avec internet avant treize ans
- pas d'accès aux réseaux sociaux avant quinze ans
- un accès uniquement aux réseaux sociaux "éthiques" après quinze ans

## DES AMÉNAGEMENTS AU GROUPE SCOLAIRE

**Une nouvelle bibliothèque** : en 2023, l'association M'Lire a emménagé dans une salle du groupe scolaire, attribuée jusqu'alors au Centre de loisirs. Le conseil municipal a donc décidé de mettre à disposition de celui-ci, la salle dédiée à la bibliothèque scolaire et d'aménager un espace bibliothèque dans le hall pour les élèves. Afin de donner un sens pédagogique à ce projet, nous avons répondu favorablement à la proposition d'Albin, jeune Manigodin et élève en bac professionnel au Lycée le Centre Technique du Mont-Blanc de Sallanches, de confier cet aménagement, à sa classe sous la direction de leurs professeurs. Le 18 mars dernier, 10 élèves de terminales Technicien Menuisier Agenceur, accompagnés de leurs deux professeurs sont venus installer le nouvel espace bibliothèque. Les enseignants et leurs élèves profitent chaque semaine de cet espace coloré et ergonomique. Le coût de cet aménagement est de 4 800 €.



**Une amélioration des cours** : la cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire. Comme le disent nos amis québécois : « Pour bien réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation ». Ainsi deux érables ont été plantés cet automne dans chacune des cours pour créer de la fraîcheur par leur ombrage. Cet aménagement s'inscrit dans l'objectif national de végétaliser les cours d'école. L'objectif pédagogique est de sensibiliser les enfants au rôle de la nature, il s'inscrit dans le projet forêt-école lancé en août 2022. Le personnel de surveillance et les enseignants constatent que les enfants ont aujourd'hui besoin d'activités diversifiées lors des récréations. Ainsi une table de ping-pong, pliable sur roulettes, est mise à disposition des enfants de l'école, depuis juin. Le coût des 2 arbres est de 2 400 €, celui de la table de ping-pong est de 800 €.



# ALPAGES

## LES TRAVAUX DANS LES ALPAGES

La réfection des pistes suite aux intempéries est terminée.

L'accès aux alpages de l'Aulph est possible depuis le 20 mai, nous avons réalisé en supplément la pose d'un tuyau de grosse section pour améliorer le passage du ruisseau de la Goenne sous la piste.

Le chemin rural des Pétières et la piste forestière en face de l'embouchure du nant Gothier sont à nouveau praticables. Un enrochement à la sortie du pont côté droit a été réalisé.

Du côté de l'Envers, nous avons profité de la présence des engins pour réaliser quelques travaux supplémentaires, le curage de l'exutoire du pont sur le nant de Sulens et réaliser un curage du fossé au niveau du nant Burgat sur la piste d'accès à Balme.

**Alpage de Tardevant :** le remplacement de la porte d'entrée a été réalisé fin juin, l'héliportage a été organisé par l'alpagiste.

**Alpage de l'Aulp d'en Bas :** suite à la mise en demeure des services sanitaires, des travaux sont prévus en fin d'été pour une extension du local du tank à lait, ils consistent en une extension de celui-ci de 1 mètre de large avec des portes de cloisonnement. Les travaux de reconquête de pâturage débuteront début septembre.

**Alpage de l'Aulp d'en Haut :** pour la même raison un habillage en panneau PVC des murs du local du tank est prévu cet été.

**Alpage de Sous Sulens :** nous avons demandé un complément d'étude suite à l'impossibilité de rejeter les eaux blanches dans la fosse à lisier, afin de lancer les consultations pour travaux à l'automne.

**Attribution des 3 nouveaux alpages :** la commission agricole en présence des représentants des éleveurs de bovins, de caprins,

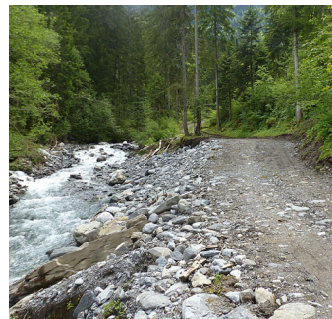
d'ovins et de la SEA s'est réunie pour examiner les dossiers de candidature.

Après avoir étudié et classé les offres, la commission a transmis les dossiers à la DDT, pour examen de ceux-ci en CDOA - Commission départementale d'orientation de l'agriculture, réunie le 9 avril 2024, elle a donné son choix.

- La Rouelle, Foiroux : Adrien Josserand
- La Syrme : à égalité Marie-Christine Veyrat-Durebex et Renaud Bozon-Liaudet
- Les Follières : à égalité le GAEC La Rose Blanche et le GAEC Le Piccard

Le conseil municipal dans sa séance publique du 29 avril 2024 a suivi l'avis de la CDOA et suivi l'avis de la commission agricole pour les cas d'égalité. Renaud Bozon-Liaudet pour la Syrme et le GAEC La rose Blanche pour Les Follières.

Le 30 avril 2024 le GAEC La Rose Blanche annonçait son désir de se retirer, en séance du 12 juin 2024 le conseil municipal a attribué l'alpage au deuxième candidat, le GAEC Le Picard.



# ENVIRONNEMENT

## FEUX ET BRÛLAGES À L'AIR

En vue de préserver la qualité de l'air et les risques d'incendie un nouvel arrêté préfectoral vient compléter les codes de l'environnement, de la forêt et rural. N° DDT-2023-0915. Cet arrêté vise entre autres à renforcer le compostage ou la dégradation lente des déchets verts in situ.

### Synthèse des interdictions par typologie d'usagers

Interdiction des brûlages à l'air libre		Particulier Professionnel Collectivité	Agriculteur	Forestier
Hors plan prévention atmosphérique	Pollution de l'air	INTERDICTION	INTERDICTION	INTERDICTION
	Hors épisode de pollution de l'air	INTERDICTION	DÉROGATION	DÉROGATION

Ces interdictions s'appliquent toute l'année, l'arrêté est sur le site de la mairie.

Un nouvel arrêté relatif à la prévention des incendies de forêts en date du 13 mai 2024 vient compléter celui de 2023. [PREF/CAB/SIDPC-2024-0077](#)

Il est interdit à toute personne autre que le propriétaire de faire du feu à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et landes y compris les voies qui les traversent. (espaces exposés).

Ce nouvel arrêté apporte des restrictions supplémentaires, s'appliquant aussi aux propriétaires. Interdiction de tout feu à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des espaces exposés du 1er mars au 30 avril. et du 15 juin au 30 septembre. Durant ces mêmes périodes, il est interdit de fumer à l'intérieur des espaces protégés, d'utiliser, mettre à feu, tout type de lanterne volante sur tout le département. Cependant ne sont pas concernés les feux d'artifices ayant fait l'objet de déclaration en préfecture.

## LE GARDE-CHASSE PARTICULIER ASSERMENTÉ

Le garde-chasse particulier est un citoyen assermenté, le plus souvent bénévole, chargé de certaines fonctions de Police de la chasse s'appuyant sur le code de l'environnement. Il est commissionné par le président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). Il est agréé par le Préfet et assermenté par le Procureur de la République.

Il est soumis à l'autorité et au contrôle du Préfet et du Président de l'ACCA.

Son rôle relève de deux ordres :

- du droit privé : il est chargé de veiller au respect des statuts et du règlement intérieur et de surveiller le territoire de chasse
- du droit commun : il doit veiller au respect des textes en vigueur (loi, décret, arrêté préfectoral...)

Il peut intervenir en appui des pompiers et gendarmes lorsqu'un animal sauvage est impliqué hors de son habitat naturel (ex. collision routière, animal sauvage blessé...).

Il veille à la bonne entente entre les utilisateurs de la nature, au respect de la réglementation des animaux, intervient contre les incivilités et les actes de braconnage.

Il est un conseiller technique auprès de son commettant.

L'exercice de cette fonction de garde-chasse particulier est soumis à une formation obligatoire.

L'ACCA de Manigod dispose de deux gardes David Bozon-Leydier et Jean Veyrat-Durebex.



## VIE LOCALE

### LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Une belle mobilisation collective pour la journée éco-citoyenne qui s'est déroulée le 4 mai dernier. Autour de l'équipe municipale, une quarantaine de bénévoles : habitants de Manigod, membres d'associations ou acteurs économiques se sont retroussés les manches.

Au programme : nettoyage et désherbage du cœur du village, réfection du toit en tavaillon du panneau touristique au pied de l'église, ouverture et entretien de chemins de randonnée (chemin du Torrieu, chemin de La Pesse à la Louvatière, charrière à Gémillon, passage entre la boulangerie et La Poste), création de nouveaux panneaux de signalisation des ruisseaux, à Merdassier (création d'un nouveau terrain de pétanque, entretien de l'aire de jeux...), ponçage et peinture de la barrière du pont de la Gutary et déballage du circuit raquette des Frêtes de Colomban en partenariat avec l'OT.

Pour clôturer cette matinée, les participants ont été conviés à partager un repas préparé par Valérie, cheffe au restaurant scolaire ; un très bon moment gourmand et convivial !

En parallèle le Club des Sports a réuni une soixantaine de parents et enfants pour réaliser leur traditionnelle journée de nettoyage de la station et permettre aux pâturages d'accueillir leurs nouvelles pensionnaires.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux services de la mairie pour leur implication.



## TRAVAUX

### Travaux de bâtiments :

Au village, la réfection de l'appartement situé au-dessus de la crèche et de l'agence multi-services a pris du retard. En effet, la question s'est posée pour le chauffage, des planchers hydrauliques chauffants ont été choisis. Nous gardons l'objectif d'une ouverture de l'agence multi-services en fin d'automne.

À la mairie, l'aménagement de nouveaux bureaux se termine avec la création au rez-de-chaussée de quatre nouveaux bureaux dont un pour le garde champêtre. Cette nouvelle organisation permettra d'aménager à l'étage une salle de pause, une salle de réunion et un bureau plus spacieux pour le Maire.

À la Croix Fry, l'aménagement de l'aire dédiée aux vélos à l'est du bâtiment d'accueil, ainsi que l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques va débuter.

### Travaux de voirie :

Le programme d'enrobés concerne Praz Riand, Le Foux, Nant Bonnier, Comburce et Sous le Rocher.

### Réseau d'eau et assainissement :

La consultation a été lancée pour une réalisation début d'automne, les secteurs concernés sont Les Murrailles/Plan Chosal : réseau eau et assainissement et Plan Chosal/La Mandellerie : réseau eau.

# LES FINANCES LOCALES

## LES RÉSULTATS 2023

BUDGET PRINCIPAL				
	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	1 223 093,97 €		- 665 013,36 €	558 080,61 €
Fonctionnement	1 018 574,59 €	1 018 574,59 €	852 690,47 €	852 690,47 €
<b>Total</b>	<b>2 241 668,56 €</b>	<b>1 018 574,59 €</b>	<b>187 677,11 €</b>	<b>1 410 771,08 €</b>

BUDGET ANNEXE ALPAGES				
	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	- 59 929,11 €		6 831,90 €	- 53 097,21 €
Fonctionnement	26 666,05 €	26 666,05 €	45 070,32 €	45 070,32 €
<b>Total</b>	<b>33 263,06 €</b>	<b>26 666,05 €</b>	<b>51 902,22 €</b>	<b>- 8 026,89 €</b>

BUDGET ANNEXE FORÊTS				
	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	7 261,33 €		16 709,96 €	23 971,29 €
Fonctionnement	4 807,68 €	2 730 €	8 654,40 €	6 576,72 €
<b>Total</b>	<b>12 069,01 €</b>	<b>2 730 €</b>	<b>8 055,56 €</b>	<b>17 394,57 €</b>

BUDGET ANNEXE EAU/ASSAINISSEMENT				
	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	922 351,16 €		- 455 556,16 €	466 795 €
Fonctionnement	4 420,00 €	0 €	- 6 811,55 €	-2 391,55 €
<b>Total</b>	<b>926 771,16 €</b>	<b>0 €</b>	<b>- 462 367,71 €</b>	<b>464 403,45 €</b>

## LE PRÉVISIONNEL 2024

Petit rappel : de manière générale, sont imputées en investissement les dépenses afférentes à des biens immobiliers qui enrichissent le patrimoine de la collectivité tandis que celles relatives à des charges et des biens meubles, consommés lors de leur utilisation, sont inscrites en fonctionnement.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES CONSOLIDÉS 2024			
Libellé des budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	4 347 158,87 €	3 742 487,78 €	8 089 646,65 €
Budget annexe eau assainissement	981 163,20 €	1 380 351,80 €	2 361 515,00 €
Budget annexe Alpages	38 695 €	139 956,06 €	178 651,06 €
Budget annexe Forêts	48 027,68 €	31 362,25 €	79 389,93 €
Budget annexe Croix Fry	204 391,55 €	4 220 973,11 €	4 425 364,66 €
<b>Total Budgets</b>	<b>5 619 436,30 €</b>	<b>9 515 131,00 €</b>	<b>15 134 567,30 €</b>



# BUDGET PRINCIPAL 2024

Fonctionnement 4 347 158,87€		Investissement 3 742 487,78€	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges générales 887 791,20 € Charges de personnel 836 088 € Subv. aux associations 707 545,61 € Autres dépenses 1 018 868,04 €	Fiscalité 3 253 565 € Dotations de l'Etat 471 432 € Autres recettes 622 161,87 €	Remboursement du capital de la dette 258 261,24€	Excéd. antérieurs 558 080,61 € Epargne brute 876 740,22 €
Epargne brute 896 740,02 €		Investissements directs 3 484 226,54 €	Subventions 984 349 € Fonds de compens. TVA 201 020 € Taxe aménagement 58 039 € Autres recettes 1 064 258,95 €
			Emprunt 0€

## POINT SUR LA DETTE

Le capital restant dû en début d'exercice 2024 est de 2 490 906,01 € (dont notamment 857 385 € concernent les emprunts du groupe scolaire et 1 290 792 € le pont des Choseaux). Pas de nouvel emprunt souscrit sur l'exercice 2024.

### Parmi les projets les plus importants financés cette année :

- des acquisitions foncières de terrains nus pour 1 223 387,72 €
- des travaux pour l'école : 66 330 €
- des travaux sur d'autres bâtiments : 643 326 € :
  - > Rénovation de 2 appartements pour : 215 000 €
  - > Construction d'un abri pour chargeuses à Merdassier pour : 191 820 €
- des travaux de voirie : 663 506,14 € dont la restauration de l'ancien pont des Choseaux pour 210 868 €
- véhicules et équipements : 154 280,80 €
- > L'achat d'une minipelle pour 50 000 €
- > L'achat d'un véhicule de remplacement pour le service technique : 35 000 €
- la restauration de la Chapelle de Villard-Dessous pour : 350 000 €

Le budget prévisionnel 2024 permet de financer :

- 96 580 € d'études et autres immobilisations incorporelles
- 2 749 488,20 € d'immobilisations corporelles (travaux et acquisitions réalisés dans l'année)
- 627 745,56 € d'immobilisations en cours (travaux)
- Soit 3 473 813,76 € d'investissements

Pour mémoire :

2 583 505 € en 2023

3 744 745,04 € en 2022

1 259 254 € en 2021

Ce volume d'investissement est rendu possible grâce notamment à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement (1 021 644,63 €) mais aussi grâce au report en investissement de l'excédent de clôture de fonctionnement de l'année N-1 (852 690,47 €) et de l'excédent d'investissement N-1 (558 080,61 €).

# BUDGETS ANNEXES 2024

## Budget annexe eau/assainissement 2024

Ce budget prévisionnel 2024 est équilibré grâce au recours à un emprunt de 470 000 € afin de financer les investissements suivants :

- 30 000 € d'études et autres immobilisations incorporelles
- 50 000 € d'acquisitions (immobilisations corporelles)
- 1 208 650 € de travaux (immobilisations en cours)

Total de ces investissements : 1 288 650 € (pour mémoire en 2023 prévisionnel investissement : 649 493,98 €)

Parmi les projets les plus importants prévus cette année :

- Travaux + Moe\* Source Comburce protection source : 550 000 €
- Travaux + Moe\* Renouvellement AEP\* Mandellerie - Les Murailles - Plan Chosal : 440 200 €
- Travaux réservoir Merdassier : 35 650,00 €
- Restructuration poste de refoulement eaux usées La Grange : 43 000,00 €
- Travaux + Moe\* Extension EU Plan Chosal : 164 400 €

\*Moe Maître d'œuvre

\*AEP adduction d'eau potable

## Budget annexe Croix Fry 2024

Focus sur les subventions attribuées pour le projet d'aménagement du Col et la réalisation d'un bâtiment d'accueil et de services :

ENTITÉ	OBJET	MONTANT
Département	Aménagement parking	365 000,00 €
Département	Aménagement parking	347 050,81 €
Département	Bâtiment de services	1 876 368,80 €
Département	Aire vélo	10 570,00 €
État	DETR bâtiment accueil Croix Fry	300 000,00 €
Région	Création d'espaces de services touristique	200 000,00 €
Région	Construction bâtiment multi accueil	200 000,00 €
Total		3 298 989,61 €

Le budget annexe Croix Fry 2024 est encore un budget avec un volume important d'investissement avec une section d'investissement s'établissant à 4 220 973,11 €. Il reste en effet un volume conséquent de travaux à financer.

## Budget annexe alpages 2024

Le budget prévisionnel 2024 permet de financer :

- des travaux d'entretien des bâtiments et des pistes pour 19 440 €
- des travaux d'investissement sur les bâtiments y compris les réseaux pour 45 900,75 €

Les recettes prévisionnelles des locations sont estimées à 38 695 €. La section d'investissement bénéficie d'une affectation du résultat de la section de fonctionnement de 45 070,32 € et d'un autofinancement complémentaire de 5 551,58 € soit au total : 50 621,90 €. Il n'est pas nécessaire de prévoir une subvention d'équilibre du Budget Principal pour financer les projets d'investissement.

## Budget annexe forêts 2024

Ce budget prévisionnel 2024 permet de financer :

- 32 950 € de travaux de maintenance
- 31 362,25 € d'acquisition de parcelles forestières

Les recettes prévisionnelles des ventes de bois sont estimées à 48 027,68 €.



# SARAH AVETTAND-FENOËL

Une femme pour qui : « Tout vaut la peine d'être vécu »

Sarah est née en 1986. Adoptée dès l'âge de 3 mois, elle grandit à l'Envers, à Prapoz. À 18 mois, elle chausse les skis, passe sa 1ère étoile à 3 ans, avec Henri-Pierre. Elle rentre au Club des Sports à 6 ans et devient double championne de France minime à 13 ans. Elle suit une scolarité Sport Études au Fayet. Pourtant la belle mécanique s'enraye. « J'en faisais des tonnes (du sport et des podiums) pour me faire remarquer ». À Sport Études, Sarah bascule dans l'anonymat. Le climat est hostile avec des camarades de classe plus âgées qui lui font payer cher ses facilités à ski. À 14 ans s'ensuivent deux années de dépression. « J'ai pris 25 kilos, je m'enfermai dans la solitude... je voulais être championne du monde » confie-t-elle.

Dans cette épreuve, Sarah apprend aussi à mieux se connaître. Haut potentiel, elle comprend pourquoi elle se sent toujours en décalage et se forge une conviction : « tout vaut la peine d'être vécu et tout est un enrichissement. Même quand c'est dur, tout devient un apprentissage ».



C'est alors que naît sa deuxième passion, les arts plastiques. Sarah passe brillamment un bac L, 20/20 en ski et 19/20 en arts. Elle intègre une école d'architecture d'intérieur à Genève puis les Arts déco, découvre l'infographie, le modélisme et sa passion : le stylisme.

En parallèle, Sarah poursuit le sport. « Ce que j'aime, c'est la compétition, plus que le ski ! ». 3ème au championnat de France de Ski Air Cross, elle pratique aussi le Free style à 19 ans et passe son monitorat.

Entre compétition et arts, Sarah vit « mille vies », avec des hauts et des bas. Dans ces deux univers, elle trouve la reconnaissance dont elle a tant besoin mais supporte mal le cadre qui va avec.

Éloignée de la compétition pour blessures avec 3 opérations du genou en 18 mois, Sarah se concentre sur le stylisme et le modélisme. Elle crée des bonnets pour les moniteurs. Ça plaît. Alors, avec sa meilleure amie, elle lance une collection qui rencontre un grand succès : « 2 500 bonnets vendus en quelque mois ! ». Elle fait fabriquer ses bonnets au Maroc par une coopérative de femmes, leur permettant d'avoir une vie meilleure. Pas facile de produire à distance ! Une fois, elle doit produire elle-même 1 300 bonnets... en 3 mois. « Ça faisait 18 bonnets par jour, je dormais 4 heures par nuit ».

Elle rapatrie sa production en France, change d'associé, crée sa marque Myne. Entre 2010 et 2023, Sarah produira 10 000 bonnets, tous différents !

Durant cette période, Sarah partage sa vie entre Manigod et les Antilles. Son ex-conjoint est pris d'une passion pour les îles. Avec l'essor d'Airbnb, elle développe une nouvelle activité, s'occupe de la promotion de 60 locations. Trop de travail, un burn out en 2023 mettent fin à l'aventure. À presque 40 ans et avec deux enfants de 5 et 10 ans, Sarah comprend qu'elle a besoin de stabilité. Manigod s'impose comme une évidence. De la maison familiale reçue de son père, elle va aux myrtilles et aux champignons.

Elle se sent très manigodine, « se rend compte de la chance d'être ici, même si c'est parfois dur quand tu arrives de l'extérieur ». Sa nouvelle activité de tatoueuse est l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

Ce que Sarah souhaite pour le village : plus de proximité, plus de solidarité, mais aussi maintenir les gens au pays, accueillir de nouvelles familles. « Le changement a du bon aussi pour Manigod ! »

# LAURENT BERNARD-GRANGER

Un homme multidisciplinaire

MANIGODIN

Laurent est né en 1979, le 30 avril, comme son grand-père François et son beau-père Jean. Il vit son enfance à Faverges où son père travaille à la société STAUBLI. Laurent fréquente l'école de Faverges avant d'aller au lycée de Faverges puis au lycée Germain-Sommeiller à Annecy.

Il passe de nombreuses vacances à Manigod chez ses oncles, cousins, cousines dans les maisons familiales du Seugy et de la Cuaz, où il s'enracine progressivement. Dès 1994, il habite Manigod où ses parents rejoignent la maison familiale. Deux ans après le CAP/BEP, Laurent obtient le bac Pro Maintenance Automobile.

À 19 ans, il entre dans la vie professionnelle. D'abord apprenti mécanicien auto, il rejoint vite l'entreprise SNR d'Annecy où il s'occupe du réglage des presses. L'envie de changement l'amène ensuite chez SIVALBP à Thônes où il est conducteur de ligne de profilage pendant 14 ans.

En 2021, il obtient un CAP d'électricien en candidat libre. Employé chez Mermillod Électricité, ce métier lui plaît, que ce soit pour des projets neufs ou pour de la restauration : chaque cas est différent, il est autonome et doit trouver la solution adéquate. Se mettre à son compte ? Il y pense ; mais avec la baisse des demandes de travaux et l'augmentation du prix des matériaux, il hésite.

Dans les années 2000, lors de bals et de sorties, il rencontre Céline avec qui il a deux enfants, Anaïs 15 ans et Théo 12 ans, cette rencontre l'a fait voyager du Seugy à la Chapelle-Dessous et aux Bettaz.

Laurent profite de ses nombreuses compétences pour bricoler dans sa maison. Elles lui permettent d'aménager tranquillement le chalet familial et de prévoir les futurs travaux : toiture et aménagement de la grange. Il donne très facilement un coup de main à différentes associations : le comité de la Fête de l'Aiguille, les Margotins... Pendant 7 ans, il est pompier volontaire à Manigod. Un manque de temps l'a poussé à stopper cette activité, mais il est toujours en contact avec eux.

Il adore la montagne, la nature. Il pratique le vélo de route, des sorties de 80 km sont courantes, le ski alpin et le ski de randonnée aussi. Cependant, il a horreur de terminer une randonnée à ski par une descente à pied.

Comme sa famille, Laurent est passionné par les voitures et les rallyes automobiles. Il n'hésite pas à faire 200 km pour aller voir une étape du Rallye de Monte-Carlo. Est-ce une réminiscence de son ancien métier de mécanicien auto ?

Le Manigodin ? Il est dur à apprivoiser ! Mais une fois les liens établis, c'est une liaison durable, prête à toute épreuve. Pour une manifestation, une aide à une personne en difficulté, le Manigodin se mobilise facilement.

Manigod aujourd'hui ? Le cadre est toujours aussi somptueux, mais la station n'est plus familiale : la résidence MGM, les chalets très haut de gamme dénaturent l'esprit village et montagne. Le déplacement de l'OT au col le contrarie ainsi que la salle des Fêtes au village qu'il trouve laide et dangereuse.

Manigod et le futur ? Laurent remplace l'ancienne mairie-école par un grand parking souterrain, une maison du patrimoine, quelques commerces, le tout surmonté d'un espace panoramique. Il espère un arrêt de l'urbanisation et une baisse du prix de l'immobilier, afin que les manigodins puissent rester sur leurs terres.





## LA CHAPELLE-DESSOUS – LA COUR / LES MOLLIATS – LE CHÂTELARD – LONGUE RAIE

### La Chapelle d'Aval devient La Chapelle-Dessous

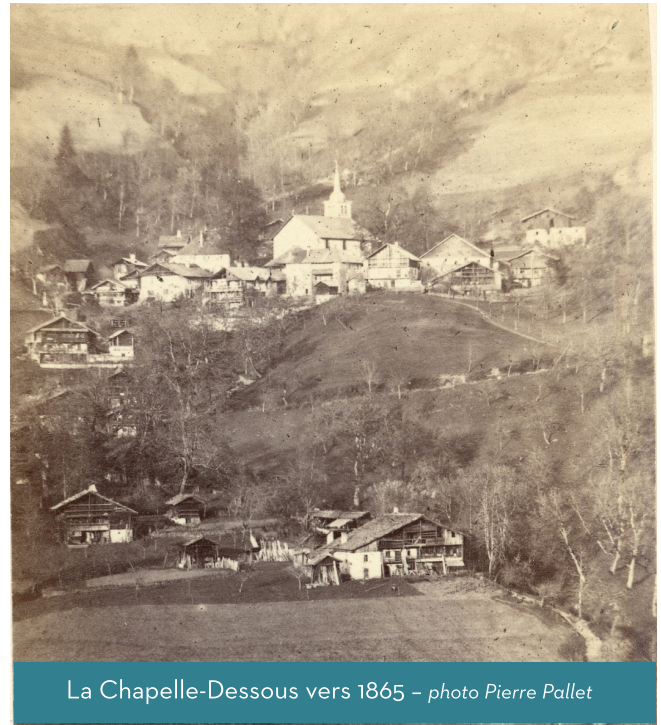
#### Un peu d'histoire :

En 1852, l'abbé Sylvain Vittoz alors vicaire à Manigod, écrit :

*En 1610, les droits féodaux sur Manigod passèrent des comtes de Villette et d'Arenthon aux comtes de Reydet, qui les transmirent plus tard aux barons de la Forêt-de-Saumont de la Cour (Chambéry), comtes de la Barre.*

*Les comtes de la Barre sont les seuls seigneurs qui aient résidé à Manigod. Leur château était situé à l'endroit où l'on voit aujourd'hui une maison, qu'on appelle vulgairement le Château.*

*En 1762, dame Dupont, comtesse de la Barre, vendit sa seigneurie de Manigod au notaire F. Missillier de Thônes, qui fut le dernier seigneur de Manigod.*



La Chapelle-Dessous vers 1865 – photo Pierre Pallet

*Le 20 décembre 1740, un grand éboulement de terre faillit renverser toutes les maisons du village de la Chapelle d'Aval ; mais heureusement que le château de la comtesse de la Barre arrêta l'éboulement et sauva ainsi le village. (Sur le plan ci-contre, sont répertoriés certains bâtiments ou vestiges de La Chapelle-Dessous)*

Un souterrain (1) aurait relié le château (2) à une autre construction située à La Cour (3). La légende raconte qu'au moment d'installer une clôture pour les bêtes, un fermier a vu sa barre à mine, qui servait à enfoncer les pieux, disparaître dans un trou : était-ce dans le souterrain ?...

Des pierres du château auraient servi notamment à la construction de la maison Golliet au chef-lieu (cf. M 12). Sur les ruines du château une maison reconstruite a été détruite par un incendie ; la bâtisse actuelle date de 1928, dessinée par l'architecte Manigodin, Pierre Favre-D'Anne de Villard-Dessous, ancienne ferme, elle est aménagée en quatre logements.

L'eau de source est compartimentée dans un réservoir situé derrière la fruitière du chef-lieu. La commune réalise une première tranche de travaux d'adduction d'eau potable dès 1965, celle de l'assainissement collectif en 1991. La voie communale de La Grange jusqu'au cimetière construite en 1976 et goudronnée en juillet 1979 traverse le hameau. Une bretelle structurée en 1983 facilite l'accès aux maisons situées en bas.

### Un patrimoine disparu :

#### La scierie (4)

La scierie est construite en 1821 par Claude Avettand-Fenoël. Elle est alimentée par le Nant de la Chapelle, territoire également de la truite fario. Claude demande à bénéficier de l'eau provenant du Torrieu afin d'augmenter le débit servant à faire fonctionner la roue à aubes. La scierie cesse de fonctionner en 1952, depuis 1970 il ne reste que les piliers protégés par une clôture.



La Scierie

# SOUS LA COUR - CHAMPELLAZ - VERS FIER LONGUE MALLAZ - LE PROVEYROZ - LE TORRIEU

## Le moulin (5)

Le moulin appartient à une famille *Golliet (Mogni)*. Alimenté par l'eau du Nant de la Chapelle et celle du Fier, il fonctionne jusqu'en 1940. Un âne transporte la farine pour approvisionner les boulangeries du chef-lieu.

## Les granges (6-7)

Deux granges situées aux Côtés, Vers Fier servaient à entreposer le foin coupé sur place, l'hiver il était porté en fagots, à dos d'homme. L'une est démolie en 1960, l'autre en 2009.

## L'École des filles (8)

L'école libre des filles enseignées par les Sœurs de La Croix de Chavanod depuis 1851, quitte le Chef-Lieu et emménage de décembre 1919 à décembre 1941, dans un nouveau bâtiment à La Chapelle-Dessous.

Elle est composée de deux salles de classes au niveau de la cour de récréation, deux salles de cantine au sous-sol, un appartement pour les Sœurs à l'étage.

La maison est achetée, en 1964, par Marie et Joseph Veyrat-Charvillon. Suite au décès de Joseph en 1985, la mairie acquiert le bâtiment et le jardin. Elle est démolie en 1987, ainsi que celle des sœurs Bernard dites *Les Neveuses (9)*. Une opération immobilière est envisagée sur l'ensemble du tènement. À ce jour, le terrain sert de parking et accueille deux postes électriques.

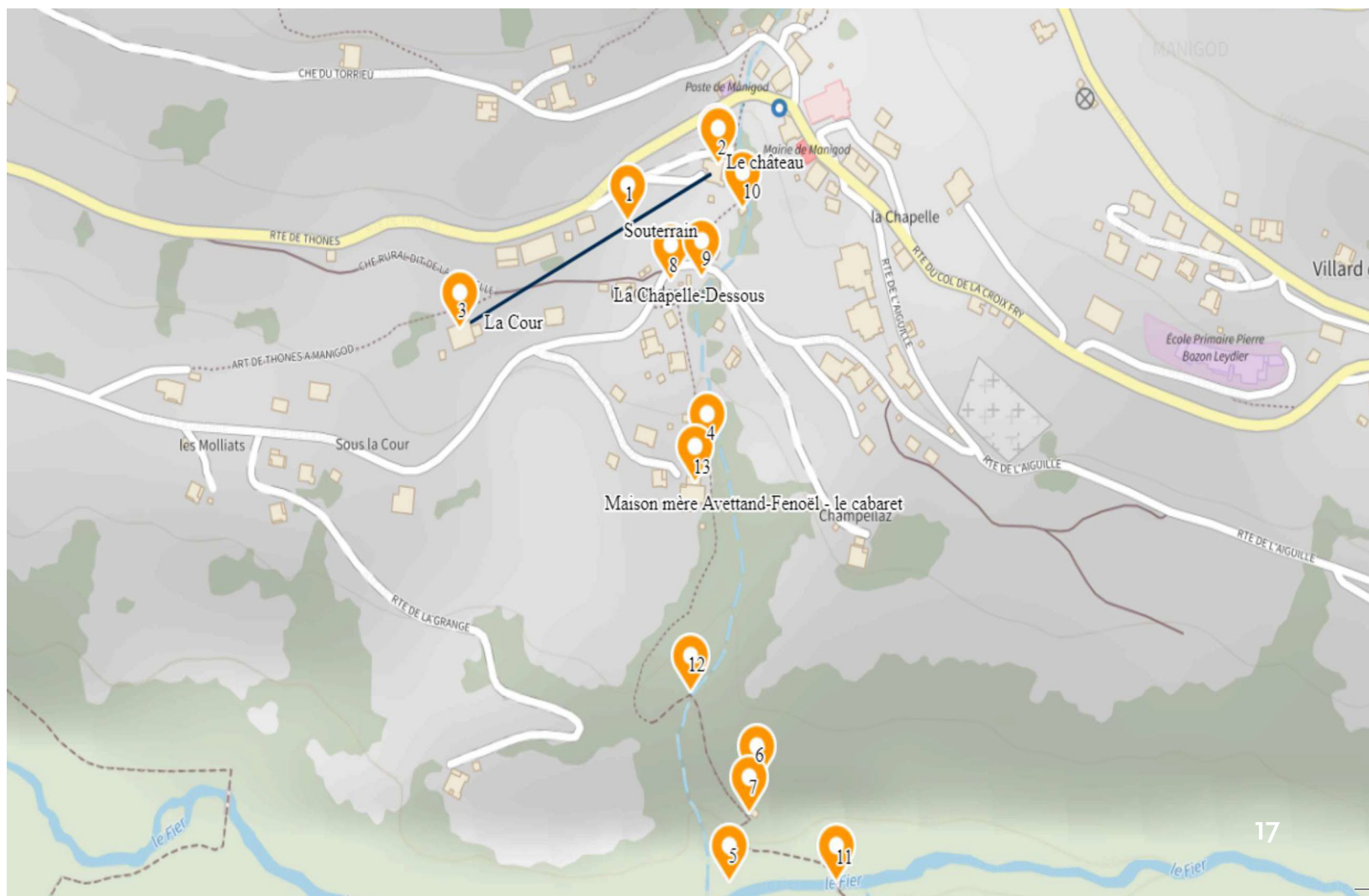


L'ancienne école des filles et la maison des Neveuses

## Un patrimoine préservé :

### Le four à pain (10)

Le four actuel est agrandi en 1911 avec les bois restants d'un autre four situé dans le village. En 1985, le Syndicat d'Initiative soucieux de la conservation du patrimoine entreprend la remise en état provisoire des toitures des fours dont celui de La Chapelle-Dessous.





La dernière restauration complète date de 2013/2014. En décembre 2013 l'association *Le voisinage de la Chapelle-Dessous* est créée et présidée par Paul Perillat-Merceroz, chaque année une fête réunit les adhérents. Tous les mardis de l'été, jour du marché, le four s'active, une cuisson et vente de pain sont proposées.

### Les croix

Quatre croix sont érigées, on les observe sur les greniers ou en bordure de chemins. (cf.M 8)

### Les ponts (11-12)

Le chemin des *Escorbes* relie le Chef-lieu à l'Envers. Ce chemin autrefois emprunté principalement par les habitants et les écoliers de l'Envers comporte deux ponts. Un premier enjambe le Fier, un second reconstruit en 1960, en contrebas de la Chapelle-Dessous sert de gué au Nant de la Chapelle.



Les hameaux aujourd'hui

## Économie : des activités variées

La maison mère des Avettand-Fenoël figure sur la mappe en 1730 (13). Différentes dates de construction et d'agrandissement sont visibles sur son fronton et sur des murs.

*Par patentes du 8 avril 1767, Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne ordonne de réduire le nombre de cabarets aux seuls nécessaires. En 1770, le Sénat tolère un seul cabaret à Manigod. Par l'édit du roi, il est défendu à tout paroissien de boire dans ce cabaret, les saints jours de dimanches et de fêtes sous peine d'amende pour chaque contrevenant et du double pour chaque cabaretier.*

C'est dans cette maison, située sur un chemin de passage que l'on note la présence d'un cabaretier en 1765 et d'un cabaretier-aubergiste en 1882.

**L'agriculture** est l'activité principale. Le blé est cultivé jusque dans les années 1955/1960. Les travaux de fenaisons, de déneigement et de transport sont assurés par des juments. De nombreux vergers fleurissent dès le printemps. À l'automne les pommes sont récoltées, triées selon leur calibre dans des calibreurs en métal. Les fruits sont acheminés vers Serraval pour la fabrication du cidre ou vers Faverges chez Patuel, négociant. On les retrouve sur les marchés. Le reblochon, fromage emblématique de la vallée, est fabriqué chez Lucienne Lambersend jusqu'en décembre 1998. À ce jour, de nombreux vieux arbres fruitiers ont été coupés facilitant le passage d'engins agricoles, les prés sont pâturés et fauchés.

Aimé Avettand-Fenoël est **ferblantier** jusqu'au jour de son décès, en 1951.

Ernest Cohendet est **menuisier**. Il est également **charron**. Son activité est compromise dès l'arrivée des pneus.

En l'absence d'**infirmière**, des mamans font les piqûres et appliquent les ventouses.

Du fait de la proximité de la Poste, de nombreux habitants de La Chapelle-Dessous sont **facteurs**.



Marius, le sacristain

Marius Favre-Reguillon dit *Marius à Batsard* est **cordonnier/matelassier et coiffeur**. Il est aussi le sacristain de la paroisse depuis 1936. Il accompagne également le curé lors de processions, de la bénédiction des maisons, des alpages et fait vivre le clocher : il sonne les baptêmes, mariages, décès et sépultures, mais aussi le tocsin et lors des orages de grêle. Il assure le service pendant près de 50 ans.

Dès 1945, des familles occupent quelques maisons pour leurs vacances. Aujourd'hui de nombreux visiteurs sont hébergés dans des chalets restaurés avec goût.

La Chapelle-Dessous est également le départ de sentiers balisés. En toute saison, le temps d'une randonnée nous permet d'observer, d'admirer et de se reconnecter à la nature.



## Qui sont les voisins de la Chapelle-Dessous ?

**La Cour et Sous la Cour** : cour ou enclos pour le bétail, exploitation agricole, jardin. Cela pourrait-il expliquer la présence du souterrain qui aurait relié la maison du châtelain à la cour ?

**Champellaz** : pour certains Champellaz signifierait champ pelé.

**Les Moliats** : au sens topologique : lieu humide.

**Le Châtelard** : au sens étymologique : fortification.

**Longue Raie** : sillon. Le chanvre y est cultivé, il sert à fabriquer cordes et tissus.

**Longue Mallaz** : lieu-dit situé en amont de la route départementale, parallèlement à Longue Raie et jouxtant le Torrieu.

**Proveyroz** : la croix de Jubilé édifée en 1826 est déplacée au moment de la construction du lotissement. Sur l'oratoire bâti en bord de route en 1893 est gravée l'inscription «Saint Joseph priez pour nous - 40 jours d'indulgences - Mgr Isoard». Lors de la Fête-Dieu, la procession allait jusqu'à cet oratoire et y faisait une station.



**Le Torrieu** : La source qui alimente le hameau est située *au pré du Battieu* (en direction des Neisieux) elle existe en 1895. Un filet d'eau alimente le bassin de l'école des Frères et la maison de la Cour. Le chemin du Torrieu est construit à la pioche par un groupe d'environ 12 prisonniers de guerre allemands. Arrivés à Manigod en juillet 1945, ils repartiront dans l'hiver 1946/1947. Certains sont reçus dans les familles Veyrat-Durebex André et Alphonse, d'autres sont logés dans l'ancienne école de La Chapelle-Dessous, puis à La Charmette dans la maison de Jean Veyrat-Peiney. Deux fermes sont en activité et pratiquent l'alpage.

Léon Veyrat-Durebex est menuisier, il fabrique aussi des cercueils dont le bois est fourni par la famille du défunt. Au rez-de-chaussée de la bâtisse un moulin transforme le blé en farine et en son qui sont mis en sacs sur place. Du vin rouge provenant du sud, stocké dans des tonneaux puis mis en bouteilles, des tourteaux de noix pour le bétail, sont également commercialisés. Il en assure la livraison avec un camion de marque Hotchkiss. Il cesse son activité en 1963. À cette même époque, André Veyrat-Durebex, est maréchal-ferrant, Didier, son fils, est serrurier/métallier/mécanicien agricole jusqu'en 1992, il transfère en 1979 son atelier dans des locaux neufs.

Tous ces lieux-dits disposent de fermes construites de bois et de pierres, possèdent un bachal, un grenier et un jardin potager ; plus aucune n'est en activité actuellement, cependant les prés sont entretenus tout au long de l'année par des agriculteurs. Des apiculteurs ont pris le relais. Les abeilles adorent butiner pour se nourrir et fabriquer leur miel. En passant d'une fleur à l'autre, elles aident les plantes à se reproduire. Au concours général de la plus mignonne créature, l'abeille obtiendrait une place de choix !

Depuis 1970, la commune intensifie ses réseaux d'eau et d'assainissement. Quelques chalets nouveaux s'implantent au milieu des maisons. Ils abritent des résidents permanents, secondaires et des villégiateurs.

Aujourd'hui, il est encore possible de se faire une idée de ce qu'était la maison traditionnelle et la vie d'autrefois à Manigod, de déguster du pain cuit au feu de bois et d'observer le contraste très marqué entre l'Envers et l'Endroit. Ces hameaux offrent de beaux points de vue de leur cadre montagneux, les horizons s'élargissent en fond de vallée jusqu'aux massifs de l'Étale et de La Blonnière.

1927 : école libre des filles, Chapelle-Dessous





# Frédéric GANGNARD

## bouillonnant à l'Adroit comme à l'Envers

Né le 7 février 1970 à Paris 14<sup>e</sup>, Frédéric a 10 ans à peine lorsqu'avec son papa et Gina, tous deux dans la restauration - ils s'installent à Thônes dans les années 79-80. Son papa reprend le bar du Midi où il passe deux ans et en 1981 celui du Mont-Charvin à Manigod.

Frédéric a une sœur plus jeune de 2 ans et deux demi-frères tous les deux nés en 1981.

Frédéric va au collège des Aravis à Thônes avant de faire un apprentissage en cuisine à Thônes puis en pâtisserie en région parisienne jusqu'en 1996. C'est son métier, il part travailler en pâtisserie pour plusieurs grandes maisons sur Paris et revient régulièrement voir ses copains d'enfance jusqu'au jour où il n'est plus jamais reparti.

Frédéric arrête alors la pâtisserie avec l'envie de se mettre à son compte. Il fait une première saison à Merdassier au restaurant les Alizés avant de reprendre, avec Fred Masson, le mari de sa sœur Séverine, le Bar d'à Côté qu'ils rebaptisent Le Diner's, également à Merdassier. Il repart cependant faire « deux-trois saisons à droite à gauche » puis en 1999 avec un associé Fabien, ils rachètent Roc Sports à Thônes, qu'ils renomment Versant Nord. En 2009, ils acquièrent Sport Jeunesse à la Croix-Fry ; après une année d'exploitation, ils revendent Versant Nord pour se concentrer sur le magasin du col de la Croix-Fry renommé Manigod Ski Ride. Au magasin la saison commence à l'automne, avec les braderies et se termine mi-juin après avoir nettoyé, refait tous les skis...

Leur clientèle est essentiellement locale et majoritairement du bassin annécien.

Frédéric vit en couple avec Laure, ils ont trois enfants: Nolwenn, née en 2001 vit au village avec sa fille d'un an, « je suis un jeune grand-père de 54 ans », Charly, né en 2002 employé à la commune et Titouan, né 2006, pratique le ski de compétition à haut niveau. Comme Séverine et Fred, la famille vit sur l'Envers de Manigod, « pour vivre avec ceux qui y demeurent à l'année ».

Les loisirs sont rares pendant l'hiver, faute de temps. Frédéric qui préfère rouler que marcher pratique le VTT avec une bande de copains ; ils font de grandes virées, la prochaine se fera en Italie. Il jardine, bricole un peu. À la belle saison, ils reçoivent leurs amis des VTT pour des barbecues et Frédéric se remet parfois au fourneau pour de grandes tablées. Amateur de voitures anciennes, il apprécie cette concentration de véhicules organisée depuis quelques années par l'association des Jeep et regrette que cet événement se déroule désormais au col de la Croix Fry. Maintenir une activité au cœur du village lui semble indispensable « ...effectivement je rejoins certaines personnes qui disent que sans animation, le village va définitivement mourir ».

Bien qu'adhérent au Voisinage du Plan des Berthats à l'Envers de Manigod et au Club des Sports, Frédéric n'a pas toujours été autant investi dans la vie locale. Son implication a commencé avec la nouvelle équipe du conseil municipal, « critiquer c'est toujours facile, mais être en place, un peu moins, voir les choses de l'intérieur c'est différent, tout n'est pas blanc ou noir, on devient un peu plus tolérant ».

Un peu inquiet, Frédéric s'interroge sur l'avenir de Manigod, il souhaite que les jeunes puissent y rester, il aimerait que ses enfants s'y installent et que le village vive au travers d'animations qui réuniraient les habitants...

En conclusion Frédéric souhaite évoquer les conditions de son installation sur l'Envers après avoir quitté Comburce. Il parle avec émotion de sa rencontre avec Monsieur Jean Mermoz, sa sœur et sa mère qui ont fait le choix de vendre leur chalet à une famille qui habitera sur Manigod, avec des enfants qui iront à l'école ici... « Je sais qu'ils ont décliné une offre plus importante d'un couple de Hollandais qui voulait acquérir une résidence secondaire. Je pense que des belles personnes comme ça et des gestes comme ça qui participent à l'avenir du village devraient servir d'exemple ».



## Alexandra Bernard-Granger et Raphaël Josserand

Un projet commun: « Explorer » le monde avant de revenir vivre ici

GÉNÉRATION

### Qui êtes-vous Alexandra et Raphaël ?

**Alexandra** : J'ai eu 21 ans en juin, j'étais à l'école de Manigod, au collège des Aravis à Thônes puis à Saint-Joseph et au lycée Lachenal à Argonay.

Pour mes études supérieures, je suis au Bourget-du-Lac, en Bachelor sport business en trois ans, tout ce qui est spécialisé dans le sport *outdoor*, ski, snow-board... Je termine ma 3ème année par un stage chez Mammuth France, une entreprise de l'*outdoor*, basée à Épagny-Metz-Tessy.

Je me destine à une activité professionnelle en extérieur liée à l'hiver, au ski. Pour l'été, un peu de Trail running...

**Raphaël** : J'ai 19 ans depuis quelques semaines. J'ai toujours vécu à Manigod, l'école ici, le collège et la seconde à Thônes, avant de partir au lycée Lachenal à Argonay pour la première et la terminale.

Ensuite, j'ai commencé une licence éco-gestion à Grenoble mais j'ai arrêté, dans le but de faire à la rentrée un Bachelor Universitaire de Technologie en GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations ou un BTS management et commerce opérationnel en alternance, toujours sur Grenoble.

Je me destine à une carrière commerce marketing, sans idée précise, mais je vais trouver...

### Et vos passions, vos loisirs...?

**Alexandra** : Le ski d'abord, et un peu de rando en montagne, *CrossFit*, trail, à Manigod et dans les Aravis il y a du choix.

J'ai fait il y a deux ans la SkyRun du Passet lors du Manigod Trail Challenge avec 2000 m de dénivelé positif sur 24 kilomètres. L'année dernière, j'ai fait la *Fémira race*, que des femmes sur un parcours moins long. Cette année j'ai un autre projet, le Mont-Blanc.

**Raphaël** : Fanatique de ski moi aussi, je suis au Club des Sports de Manigod, et de foot. Je joue à Thônes, en ce moment avec mon travail aux *Sapins*, c'est un peu compliqué pour les matchs mais j'y vais aussi souvent que possible.

### Comment se déroule la vie des jeunes à Manigod ?

**Alexandra** : La vie à Manigod : elle est géniale ! Quand on est plus jeune on s'embête pas, en grandissant, si les parents ne sont pas disponibles pour nous conduire on se retrouve chez les uns chez les autres... avant d'avoir une voiture, j'avais un scooter donc je pouvais quand même bouger. À part le ski, je participe rarement aux activités proposées à Manigod. Il y a deux ans on a créé une association : *Conscrits de Manigod 2003*, on a organisé des concours de belote, ça marchait bien, mais là avec les études c'est un peu au ralenti. L'été, je travaille dans la restauration à Talloires : à l'Aulp de Montmin et chez mes parents à l'Auberge de Sulens.

**Raphaël** : Oui, la vie ici c'est génial, mais si on veut sortir le soir sur Annecy il n'y a pas de transport en commun... heureusement il y a La Clusaz plus près, c'est chouette.

Comme j'ai arrêté les cours, je travaille à La Croix-Fry, aux Sapins presque tous les jours jusqu'à fin août.

Il y a pas grand chose qui est proposé pour les jeunes, alors quelques uns ont créé une association avec l'idée de leur proposer des animations, l'Association des Jeunes Manigodins. C'est Jeanne Lesage qui a déposé les statuts à la préfecture. On est une trentaine de membres, on a prévu un tournoi de pétanque le 30 juin sous l'Aiguille.

### Avez-vous des projets immédiats ou plus lointains ?

**Alexandra** : Fin juin je pars pour cinq mois en Nouvelle-Zélande, revivre un hiver dans une station de ski avant de rejoindre l'île du Nord pour travailler au pair dans une famille, voyager et en même temps apprendre un peu plus l'anglais.

À mon retour je ferai une formation AMM - Accompagnateur Moyenne Montagne qui m'intéresse pour la saison d'été et ensuite je me relancerai dans un master en 2 ans en alternance.

Plus tard, j'aimerais pouvoir vivre à Manigod...

**Raphaël** : J'aimerais intégrer les pompiers de Manigod comme pompier volontaire.

Pour l'instant je continue mes études et dans trois ans je partirai en Angleterre ou aux États-Unis, une année pour apprendre l'anglais, je trouverai un job sur place.

Comme Alexandra j'espère que l'avenir me permettra de travailler et vivre ici.





# Asso

## Les trailers des Aravis

Les trailers des Aravis est, au départ, un club lancé en 2010 puis immatriculé en avril 2012 comme association loi 1901. David Tremeau, son président actuel qui en fut à l'origine, avait envie de partager le plaisir de courir dans la nature.

Aujourd'hui cette association a comme finalité de partager la passion du trail running pour tous et d'inculquer les valeurs du sport avec une équipe soudée de bénévoles dont notamment Mélanie Douche, trésorière, Amicie Moreux secrétaire, 6 coachs dont Thomas, Edouard, Amaury, Robin, Mélanie et David. Elle compte en 2024, une centaine d'adhérents de 16 à 57 ans, dont 60 % de femmes.

Le trail running développe chez l'individu des émotions fortes, la course permet une réceptivité accrue de son environnement : le trailer perçoit en courant la beauté des paysages, l'harmonie de la nature, proche de l'état méditatif. Ce sport, c'est 70 % de mental et 30 % de physique, il permet de mieux se connaître, en développant sa force mentale.

Contrairement à ce que l'on peut imaginer, le trail permet et développe l'esprit d'équipe car c'est un sport qui se pratique aujourd'hui de plus en plus souvent en groupe. D'ailleurs les Trailers des Aravis proposent 2 à 3 entraînements par semaine dans la Vallée des Aravis, pendant lesquels ils alternent la course à pied et la marche rapide selon le dénivelé. Ils ont lieu de 18h30 à 20h00 - 8 à 12 km, le mardi niveau débutants et le jeudi niveau technique, ainsi que le week-end avec une sortie d'une durée de 2 à 5 heures.

Ils s'inscrivent dans un programme d'entraînement mensuel et sont encadrés par un coach.

Les trailers des Aravis participent aussi à la vie locale, ils sont présents lors de la journée écocitoyenne organisée par la Mairie.

En Haute-Savoie, ces deux dernières années, le trail a pris de l'ampleur avec de plus en plus de courses organisées. Le grand événement annuel des Trailers des Aravis est le MMTC : Millet Manigod Trail Challenge, lancé en 2022, il a rassemblé 850 participants en 2023, l'association vise 1 000 participants en 2024. Cet événement se déroulera les 7 & 8 septembre au Col de Merdassier/Camp de base la Vieille Ferme.

Le programme est le suivant :

### Samedi 7 septembre

Trail des Marmots /course pour les enfants  
Départ 15h00

Kilomètre vertical de Manigod  
Départ 16h00 contre la montre (2 940 m, 1 000 d+)

L'Aravis Sky Pursuit formule Kilomètre vertical et la Skyrace du Charvin (dimanche)

### Dimanche 8 septembre

La Skyrace du Charvin (27 km, 2 200 d+)  
Départ 8h00

Le duo du Charvin (27 km, 2 200 d+)  
Départ 8h00

L'Aravis Sky Pursuit (27km, 2 200 d+)  
Départ 8h30 contre la montre

La Manigodine (18 km, 1 450 d+)  
Départ 9h00

Le trail du Dahu (10 km, 380 d+)  
Départ 10h00



# Éco

## Nouvelles entreprises, nouveaux entrepreneurs

### La Vieille Ferme



En 2021, un jeune couple, Marjorie et Valentin, ont repris de Marie-Laurence et Bertrand Basseux, les parents de Valentin, l'hôtel restaurant familial : la Vieille Ferme, situé au pied des pistes à Merdassier. Comme leurs prédécesseurs, ils souhaitent conserver l'esprit des lieux, celui d'une vieille ferme authentique restaurée avec modernité. Le jeune couple emploie actuellement jusqu'à 9 personnes en pleine saison hivernale et 5 en été. La cuisine reste traditionnelle et savoyarde avec les emblématiques frites maison mais Valentin développe aussi une carte de traiteur à emporter, visible sur le nouveau site internet de la Vieille Ferme. Marjorie de son côté gère la partie hôtellerie et le service en salle.

### La Placette



Pierrick découvre Merdassier en 2013 suite à une prise d'emploi dans les Aravis, en tant que barman. Avec Lucie, sa compagne, il tombe sous le charme de Manigod. Fort d'une expérience de 9 ans dans la restauration, l'opportunité de monter leur propre établissement se présente c'est ainsi que le bar/restaurant La Placette, à Merdassier, voit le jour en février 2023. Lucie et Pierrick proposent des soirées DJ, karaoké, concerts, et événements sportifs de début décembre à fin septembre autour d'un verre et d'un repas.

### La Casa



Après Les Pousse-Midi de Jérémie à la Clusaz et La Souris Blanche à Thônes, Le manigodin Jérémie Perrillat-Amédée ouvre sa troisième boutique à domicile : La Casa.

Située au col de la Croix Fry dans le nouveau bâtiment communal, La Casa a ouvert ses portes début juillet. Lola et Yoan accueillent les clients de 8h30 à 19h en non stop les vendredi, samedi et dimanche et Jérémie les rejoint en fin de journée. La Casa propose charcuterie, fromage, plats cuisinés en semi-conserves, vin, pain, avec une possibilité de "casser la croûte" sur place.

### Valetmont



Franck Allin ouvre une seconde boutique dans le nouveau bâtiment communal du col de la Croix-Fry. Elle sera ouverte 7j/7 en saison et les week-end hors saison. Manon la dirige. Elle propose à la location des VTT électriques et trottinettes de descente ainsi qu'un atelier de réparation pour vélos. La boutique dispose de rayons de randonnée, lifestyle, mode, souvenirs et décoration avec un large choix de vêtements, bâtons, chaussures, lunettes, sacs à dos.



# INFORMATIONS

## Mouvements au sein du personnel communal

Charly GANGNARD qui était en CDD aux services techniques pour la saison hivernale a été recruté à l'issue de son contrat, sur un poste permanent d'agent technique polyvalent à compter du 02/05/2024 en qualité de fonctionnaire stagiaire.

Tristan BARDIAUX a quitté ses fonctions de garde particulier communal le 30 juin pour intégrer l'école de la Gendarmerie Nationale. Son remplaçant, M. David DALEX, militaire au 27ème BCA, a demandé sa réintégration à l'armée et a quitté ses fonctions le 1er juillet.

Vanessa PERINET assistante comptable a demandé et obtenu sa mutation pour la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, elle a quitté ses fonctions le 1er juillet.

## La commune recrute

un(e) assistant(e) comptable. L'offre d'emploi est consultable sur l'application Maires et Citoyens et sur son site internet.

**Le marché estival**, route de l'Aiguille. Tous les mardis de la saison estivale. Du 2 juillet au 27 août, produits frais ou issus de l'artisanat local : fromages, charcuterie, fruits et légumes, miel, bijoux... et pain cuit dans le four traditionnel de la Chapelle-Dessous. Le Fil d'Argent prépare et vend les traditionnels beignets de pommes de terre.

**Concerts musicaux de l'Association Campanelli**, à l'Église, les jeudis à 18 h.

25 juillet : Thibaut Duret et Nathan Gaillard *Orgue & Viole de gambe.*

1er août : Nicola Lamon et David Brutti *Orgue & Cornet à bouquins.*

8 août : Frédéric Lamantia et Michel Visse *Orgue & Percussions Variété française (Brel, Piaf, Brassens, Aznavour, Trenet, Barbara).*

15 août : Laurent Schmit et le comédien Alexis Desseaux *Symphonie montagnarde (textes, pièces d'orgue et improvisation).*

22 août : Eric Latour & François Seigneur *Orgue & Trompette.*

## Le village en fête :

**La guinguette**, le samedi 3 août.

**Le vide grenier et la randonnée pédestre gourmande** avec animations enfants, le dimanche 4 août.

**Bal**, le samedi 10 août à Merdassier, organisé par le Club des sports de Manigod.

**Fête de l'Aiguille**, le dimanche 11 août à Merdassier.

**Bal festif**, le jeudi 15 août, au village.

**Merveilleux Merdassier**, le jeudi 22 août.

**Millet Manigod Trail Challenge**, les 7 et 8 septembre à Merdassier.

**Concours de belote**, samedi 5 octobre à 20h30 à la Salle des Fêtes, organisé par l'association des parents d'élèves (APE). Ouvert à tous.

**La fête du Boudin**, dimanche 6 octobre, au village.

**La fête des éleveurs**, samedi 12 octobre, au village.

**Concours de belote**, samedi 19 octobre à 20h30, à la salle des Fêtes, organisé par l'association le Fil d'Argent. Ouvert à tous.

**Repas des classes en 4**, le dimanche 8 décembre, au restaurant Les Sapins, tous les résidents ou non résidents originaires de Manigod, nés une année en 4, vont recevoir un courrier d'invitation à cette journée. À défaut ils pourront s'inscrire à partir du 1er octobre, par mail à philippe.perillat@orange.fr ou par courrier postal adressé à la Mairie.

**La bibliothèque imagine son futur**, M'LIRE a besoin de vos idées pour réfléchir à de nouveaux projets. Rejoignez l'atelier, animé par Savoie et Haute-Savoie Biblio. Pour vous inscrire, adressez un mail à : bibliothequemairiemanigod@orange.fr

## HORAIRE OUVERTURE AU PUBLIC

### MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine.

### DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

est provisoirement fermée pour travaux.

Ouverture prévue 2nd semestre 2024.

Bureau de poste le plus proche : 7, rue du Mont-Charvin, 74230 Thônes

Date de parution du n°14 du M :  
deuxième quinzaine  
de novembre 2024

Pour ne pas recevoir le M, merci de porter l'indication "Pas de M" sur votre boîte aux lettres.

Le M est disponible en Mairie  
ou sur notre site internet :  
[mairie-manigod.fr](http://mairie-manigod.fr)

Retrouvez-nous sur notre site :  
<https://mairie-manigod.fr/>



**MANIGOD**

Mairie